



## COMPTE-RENDU CSAL DU 22 JUIN 2023

Ce CSAL se tenait en seconde convocation sur les points suivants :

- Suppressions des antennes PCRCP d'Avignon et d'Orange et regroupement du PCRCP de Vaucluse sur Cavaillon ;
- Bilan de la formation professionnelle et Plan local de formation ;
- Questions diverses

FO-DGFIP 84 a siégé seul lors ce CSAL. La délégation était représentée par Mireille COMPAGNAT, Thierry VALL ( expert FO-DGFIP ) et Christian PERNOT.

Concernant la prime de restructuration de service liée au transfert de missions du PCRCP sur le CFP de Cavaillon, la direction a précisé que les agents sont invités à souscrire l'imprimé spécifique afin de bénéficier de cette PRS dès septembre 2023 pour un versement en octobre 2023.

Cette prime s'établit, compte tenu des distances, à 5 000€ pour les agents d'Avignon et à 9 000€ pour les agents d'Orange, conformément au barème de la PRS dans la fonction publique d'Etat.

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et la date d'installation effective dans les nouveaux locaux de Cavaillon dont la réalisation n'est pas achevée, les agents d'Orange réaliseront du travail à distance ( 5 jours / semaine ). Idem pour les agents d'Avignon, avec la problématique supplémentaire des travaux de la cité administrative. Dans cette hypothèse, les agents pointeront et bénéficieront des horaires variables.

Il n'y aura pas de prise en charge des frais de déplacements.

Plutôt que d'attendre la fin des travaux d'aménagement à Cavaillon, la direction impose de facto le télétravail obligatoire aux personnels contraints de changer de résidence administrative! Est-ce le prélude à une généralisation de cette tactique ?

Concernant l'avenir des PCRCP, le directeur s'est voulu rassurant en précisant que le PCRCP en charge du contrôle patrimonial faisait partie des services de contrôle qui devrait monter en puissance. Toutefois, il n'a pas pu garantir la pérennité des emplois du service pour les prochaines années.

FO a interrogé la Direction sur l'avenir du PCE. Elle a répondu qu'elle n'avait pas de réponse sur ce point pour l'instant.

Concernant le regroupement du PCRCP de Vaucluse sur Cavaillon, la direction a insisté sur le fait que cela permettra de meilleurs échanges, une harmonisation des méthodes de travail, des process revus , etc ...

FO a dénoncé le regroupement prévu par la Direction. La délégation a notamment précisé que le service regroupé perdrait des informations données par les services de gestion et d'Orange lorsqu'ils bénéficiaient d'une antenne du PCR. La délégation s'inquiète également d'une industrialisation des tâches dans le service regroupé.

FO DGFIP rappelle que les recherches pouvaient être chronophages pour un agent vérificateur.

Il y a la théorie puis la pratique quotidienne de la matière, et manifestement, la direction parle théorie pour justifier le regroupement.

Elle n'a pas démontré en quoi cette nouvelle organisation de travail serait plus efficiente sur un seul site plutôt que sur 3. Elle estime que les agents regroupés pourront plus facilement communiquer entre eux. Toutefois, compte tenu de distances à parcourir pour les collègues d'Avignon et Orange, nul doute que nombre d'entre eux télétravailleront pour s'éviter de longs trajets. Le collectif de travail va sûrement en prendre un coup !

Les représentants FO DGFIP ont aussi rappelé que les tâches en matière de contrôle patrimonial étaient particulièrement chronophages et qu'il fallait mettre les moyens humains en face.

De plus, FO rappelle que ce regroupement des PCR de l'ensemble du département à Cavaillon s'inscrit dans une logique de suppressions d'effectifs dans ce service. En effet, il a perdu cinq emplois depuis sa création en 2016 (il ne reste que 18 des 23 agents répartis sur les trois sites de Cavaillon, Avignon et Orange au début). L'assèchement en personnel des structures d'Orange et Avignon depuis des années ne saurait justifier la fusion du PCR ! Elle n'est pas réalisée pour renforcer la cohésion de l'équipe mais bien pour gérer la pénurie d'emplois.

La délégation a une fois de plus voté contre le regroupement du PCR à Cavaillon.

Questions diverses :

FO DGFIP 84 a une fois de plus évoqué les difficultés rencontrées par le SDIF de Vaucluse. Lors du CSAL du 13 juin, la Direction avait indiqué que ce service avait fiabilisé des données sur l'application informatique LASCOT. Nous avons interrogé le service sur les résultats de cette opération. Les collègues du SDIF nous ont précisé que ces données n'avaient pas été retenues ou modifiées de manière aléatoire. Cette opération de fiabilisation n'a pas empêché un fort taux de fiches en anomalie à traiter à l'intégration de la nouvelle application qui remplace LASCOT, SURF (40%).

La Direction nous a répondu que l'ensemble des SDIF de France était en difficulté et que celui de Vaucluse s'en sortait beaucoup mieux que les autres. Son constat, c'est le suivant : *quand je me regarde, je me déssole, quand je me compare, je me console*. Cette analyse n'est pas acceptable, les collègues du SDIF sont excédés par la surcharge de travail dans leur service. Savoir que la situation d'autres services des impôts fonciers en France est peut-être pire que la leur ne les consolera guère...

Par ailleurs, FO a énuméré les difficultés rencontrées par les agents des SGC de Vaison la Romaine et Monteux.

D'une manière générale, les collègues constatent une industrialisation des tâches, une perte de variété dans leur travail au quotidien.

Dans les secteurs recettes, les informations jointes par les collectivités territoriales sont souvent incomplètes. Il appartient aux agents des SGC de faire des recherches pour obtenir le paiement des créances. Ce travail est chronophage. Il concerne essentiellement les associations syndicales autorisées (ASA). De plus, les boîtes méls personnelles sont pleines de questions posées par les redevables. Il y en avait en moyenne 40 par agent lorsque nous sommes passés à Monteux. Pour information, le secteur recettes ne compte que deux agents sur cinq à l'heure actuelle !

S'agissant des secteurs dépenses, les agents apportent un soutien technique aux ordonnateurs. Ils sont particulièrement sollicités par les petites communes. De plus, à Monteux, pendant que le contrôle sur la paye est fait, les mandats ne sont pas payés par le service. Et pourtant, il faut respecter des délais de paiements des fournisseurs, ce qui génère un stress supplémentaire !

Enfin, à la comptabilité, une automatisation des flux a été imposée brutalement le neuf mai. Les agents n'y étaient pas préparés. Pour l'instant, cette nouvelle organisation ne leur permet pas de travailler plus vite. En effet, certains flux qui devraient passer automatiquement doivent être validés manuellement. Cette opération est chronophage. De plus, cette automatisation bouscule les méthodes de travail de la comptabilité. Certains agents déclarent perdre leurs repères et travailler avec un sentiment d'insécurité.

D'une manière générale, avec la mise en place des SGC, les agents ont le sentiment d'avoir été dupés. Ils sont certes regroupés sur un site et donc plus nombreux que dans leurs anciennes trésoreries. Pour autant, ils n'ont pas l'impression que leurs conditions de travail se sont améliorées, loin de là !